Revendication pour l'abolition de la contribution parentale dès le départ du domicile familial

*Cette lettre vise à expliquer une proposition de revendication amenée par le Conseil exécutif de la SOGÉÉCOM qui sera débattue à notre prochaine assemblée générale.*

L'année dernière, la délégation du SECMV proposait que l'on ajoute aux revendications de la GGI la reconnaissance de l'autonomie dès le départ du domicile familial dans le programme d’aide financière aux études (AFÉ)[[1]](#footnote-1). Cette proposition a cependant reçu beaucoup d'opposition au dernier congrès. Faisant originellement partie de ses détracteurs, la SOGÉÉCOM a cependant revu son point de vue sur la question et a décidée d'en discuter plus en long avec le SECMV.

Le débat doit selon nos deux associations étudiantes être relancé au sein de l'ASSÉ. Voici pourquoi nous le ramenons sur la table.

**Pourquoi cette revendication est-elle essentielle?**

Un constat doit être fait: les cégeps sont moins mobilisés que les universités. Cette affirmation se base sur l’échec des journées de grève du 6 décembre et du 31 mars dernier (Drummondville, Saint-Laurent, Maisonneuve, Sherbrooke) et sur les résultats de la tentative de grève générale en 2007. Ces campagnes avaient un point en commun, les cégepiens et les cégepiennes ne se sentaient pas directement concerné-e-s. On pourrait par contre expliquer le manque d'engouement en 2007 par le peu d’ampleur de la hausse des frais; peut-être que la violence de celle qui approche suffira à soulever les cégeps, mais nous en doutons beaucoup.

Le gouvernement a retenu de la grève de 2005 qu'il ne peut pas toucher à l'AFÉ sans provoquer une levée de boucliers. En 2007, il prend un nouvel angle d’attaque qui le mène à un succès certain. S’en prendre aux frais de scolarité est une offensive différente, qui demande une révision du type de mobilisation et des revendications. C'est pourquoi, à une attaque ciblée sur les universitaires nous devons répondre par une lutte qui englobe plusieurs aspects de l'accessibilité aux études, et qui intègre l’ensemble des étudiants et étudiantes.

La population étudiante des programmes techniques au cégep est souvent réfractaire à notre discours et à nos moyens d'actions. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, selon les statistiques, ils et elles sont plus souvent dans une situation précaire. Elles et ils vont chercher à entrer sur le “marché du travail” le plus rapidement possible. Les parcours académiques sont également moins malléables que dans les programmes généraux et la crainte de voir son parcours scolaire modifié par une grève est plus vive. Pour eux et elles, une session perdue équivaudrait à une année perdue.

Il nous apparaît de plus que la seule lutte contre la hausse des frais de scolarité est incomplète. La gratuité scolaire est en effet un principe trop souvent réduit seulement à l'absence de coûts à l'université et au cégep. Selon nous, une réelle gratuité scolaire doit également comporter la possibilité de vivre décemment sans devoir travailler à l’extérieur pour subvenir à ses besoins.

Cela renvoie donc à la vision du statut d'étudiant et d’étudiante que nous défendons, soit celle d’un travailleur intellectuel ou d’une travailleuse intellectuelle dont la tâche première est de se consacrer entièrement à ses études, vision totalement en contradiction avec l’approche clientéliste actuellement mise de l’avant par le MELS. L’éventuelle atteinte de la gratuité scolaire repose donc, d’après nous, autant sur l’abolition des frais de scolarité que dans la refonte quasi complète du système d’AFÉ.

Plus stratégiquement, cette revendication ne représente pas un gain que nous devons absolument obtenir. Sauver les meubles en obtenant un retour aux frais de 2007 serait prioritaire. Lutter pour la reconnaissance de l’autonomie dès le départ du domicile familial représente plutôt, selon nous, un moyen de mettre de l’avant un discours plus large et d'aller en grève en projetant un message fort, cohérent et rassembleur autour d'un réel projet d'accessibilité.

**Quelques réponses aux oppositions**

Plusieurs pourraient croire que cette revendication est minime pour le gouvernement et qu'il pourrait s'en servir pour nous lancer un bonbon durant la grève et ainsi casser le mouvement. Or, selon nos calculs, elle n’est pas une revendication de moindre envergure et elle serait tout aussi difficile à obtenir qu’un retour aux frais de 2007, voire que la gratuité des frais de scolarité.

La quantité de personnes qui auraient accès à l'AFÉ se verrait augmentée massivement et les dépenses en bourses pour le gouvernement seraient faramineuses. La reconnaissance de l’autonomie aurait pour effet d’injecter, en se basant sur les chiffres les plus prudents du programme d’AFÉ, un minimum de 88 millions de dollars de bourses bénéficiant à au moins 27 000 personnes[[2]](#footnote-2). En comparaison, il aura fallu 8 semaines de grève pour obtenir 103 millions en 2005. Il ne s’agit donc pas d’une lutte minime et son l'impact positif sur l'accessibilité est certain.

Certaines et certains pourront nous dire que le gouvernement serait prêt à mettre les fonds nécessaires à cette mesure, car ce qui compte vraiment pour lui, c'est de faire appliquer le principe idéologique d'utilisateur-payeur. À cela nous répondons qu'au contraire, cette revendication attaque de plein fouet cette vision marchande, puisqu'elle affirme la responsabilité de l'État dans l'aide qu'il doit apporter à ceux et celles qui veulent étudier. Appliquée dans son intégralité, l’addition de millions de dollars de bourses se rapproche même du salariat étudiant.

On peut également nous répondre que les étudiantes et les étudiants issu-e-s de familles plus fortunées se feront payer leurs études par le gouvernement. Effectivement, c'est ce qui arriverait, mais pour nous il ne s'agit pas d'une problématique réelle: la famille riche devrait financer le système d'éducation à travers l'impôt qu'elle paie. Cette volonté du gouvernement de considérer l’éducation comme un service ne devant pas être payé via l’impôt mais par une tarification différenciée par le revenu (de par l’AFÉ) serait ainsi contrecarrée. On s'éloignerait d'autant plus du principe d'utilisateur-payeur, car le financement reposerait sur l'ensemble de la société.

À ceux et celles qui craignent de voir une kyrielle de revendications se créer, chose à éviter, nous répondons que cette revendication va en fait de paire avec la bataille contre la hausse des frais de scolarité. Nous pensons également, quoi qu’il s’agisse d’un autre débat, que la revendication sur l’ingérence du privé devrait être écartée, afin d’éviter d’avoir effectivement une liste d’épicerie. Notre opposition à l’économie du savoir et à la marchandisation de l’éducation s’articulera plutôt dans notre discours.

Notre proposition vient également affirmer que la compensation à la hausse proposée[[3]](#footnote-3) par le gouvernement est non seulement insuffisante, mais que nous exigeons beaucoup plus.

En adoptant cette revendication, nous coupons l'herbe sous les pieds du gouvernement, alors qu'il martèle sans cesse que les étudiantes et les étudiants doivent faire leur part et que les plus précaires seront épargné-e-s ou aidé-e-s davantage. Nous répondons que les étudiants et les étudiantes font leur part en se consacrant à leurs études et en contribuant financièrement à l'état par le biais de l’impôt, à la hauteur de leurs .moyens, une fois leurs études terminées et devenu-e-s travailleurs et travailleuses.

Un argument légèrement démagogique qui pourrait également nous être amené serait d’alléguer que nous allons diviser les familles en permettant aux étudiants et aux étudiantes de partir en appartement grâce à l’AFÉ. Ce à quoi nous répondrons candidement que d’après nous, l’incapacité financière de l’étudiant ou de l’étudiante à vivre en appartement n’est certainement pas un facteur de cohésion familiale souhaitable

Entendons-nous: la bonification de l'AFÉ ne pourra pas protéger la classe moyenne. Le revenu familial de ceux et celles qui en font partie leur empêche l'accès à l'AFÉ, mais est trop faible pour couvrir la hausse des frais. Qui plus est, même si le dégel est contré, l'AFÉ comporte de graves lacunes qu'il importe de combler.

Par cette revendication, nous mettrons de plus en lumière le fait que le système d'aide financière est archaïque et insuffisant et que nous exigeons du gouvernement une mesure précise: la reconnaissance de l’autonomie dès le départ du domicile familial. Nous voyons donc cette revendication comme un complément plutôt qu'un élément supplémentaire et sans lien.

Se battre pour la fin de la contribution parentale, loin d’être une lutte maximaliste, pourrait même sembler insuffisant. En effet, même avec le maximum de prêts et bourses, on se retrouve avec un montant d’environ 1200$ par mois pour vivre, ce qui est inférieur au seuil de pauvreté pour une personne vivant seule en 2011. Les étudiantes et les étudiants resteraient donc très majoritairement précaires, voire carrément pauvres. Il faut néanmoins rappeler qu’il serait utopique de penser complètement réformer l’AFÉ en une seule bataille. Toutefois, avoir environ le même revenu moyen sans être obligé de travailler serait quant même une amélioration de nos conditions d’études.

**Conclusion**

Nous sommes conscients et conscientes que cette revendication arrive tard dans notre campagne et nous en sommes désolé-e-s. Toutefois, nous jugeons trop critiques les répercussions que peuvent avoir son adoption dans notre mobilisation pour ne pas l’amener. Il n’est jamais trop tard pour mettre toutes les chances de notre côté afin de déclencher la grève générale. C’est pourquoi nous vous invitons à mener cette réflexion dans vos assemblées générales afin que l’on puisse prendre position au congrès de l’ASSÉ du 24 et 25 septembre.

Reste la question la plus délicate: en ayant plus d’une revendication, on doit se préparer dans l’éventualité où seule une des deux serait acceptée. Que ferons-nous si le gouvernement abolit la contribution parentale mais continue avec son projet de hausse des frais universitaires? Ce genre de proposition pourrait devenir une source de division dans le mouvement. Il est également possible que le gouvernement tente, à la suite de cette amélioration majeure de l’AFÉ, de hausser les plafonds de prêts. Cette possibilité agirait comme une épée de Damoclès puisqu’il serait alors difficile de réenclencher le processus de mobilisation pour s’y opposer. Par contre, comme nous l’avons déjà mentionné, s’attaquer à l’AFÉ peut susciter de plus vives réactions que de hausser les frais de scolarité. Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ces quelques écueils, mais nous vous invitons fortement à enrichir le débat sur la question.

*Le conseil éxécutif de la SOGÉÉCOM*

*Le conseil exécutif du SECMV*

1. Selon les critères de l’AFÉ, pour être reconnu comme autonome et qu’aucune contribution parentale ne soit considérée dans l'octroi de prêts et bourses, il faut avoir terminé un baccalauréat, avoir quitté les institutions d’éducation pendant au moins deux ans, avoir un enfant, être marié... [↑](#footnote-ref-1)
2. Ces chiffres proviennent du mémoire sur l’aide financière au études, produit pour l’ASSÉ en septembre 2009 et disponible sur www.asse-solidarite.qc.ca [↑](#footnote-ref-2)
3. La bonification de l’AFÉ proposée par le gouvernement comprend : des bourses supplémentaires pour les étudiant-e-s ayant déjà atteint le maximum d’endettement et la hausse du palier de la contribution parentale. (Aucune contribution ne sera demandée de la part d’une famille ayant un revenu inférieur à 35 000$.) [↑](#footnote-ref-3)